



Centre de ressources en éducation aux médias

Liberté de presse, un engagement nécessaire pour la démocratie

Description du projet

Dans le cadre de la journée internationale de la liberté de presse, organiser une ou quelques activités à l'école pour mieux comprendre le rôle des journalistes dans une société démocratique et réfléchir sur les conditions d'exercice de cette profession.

Références au programme de formation de l'école québécoise

Domaines généraux de formation

Médias

Axes de développement

- Constat de la place et de l'influence des médias dans sa vie quotidienne et dans la société.
- Connaissance et respect des droits et responsabilités individuels et collectifs relatifs aux médias.

Orientation et entrepreneuriat

Axe de développement

- Connaissance du monde du travail, des rôles sociaux, des métiers et des professions.

Vivre ensemble et citoyenneté

Axes de développement

- Valorisation des règles de vie en société et des institutions démocratiques.
- Contribution à la culture de la paix.

Compétences transversales

- Exploiter l'information;
- Résoudre des problèmes;
- Exercer son jugement critique;
- Coopérer;
- Communiquer de façon appropriée.

Domaines d'apprentissage et disciplines

Langues

Français, langue d'enseignement ou langue seconde.

Univers social

Histoire et éducation à la citoyenneté

Préparation

Nous vous proposons en guise de préparation de prendre connaissance avec vos élèves du cadre de référence.

Cadre de référence

Les droits et libertés ne sont jamais acquis une fois pour toutes, ne sont jamais donnés. Ils exigent une vigilance et un engagement permanents des citoyennes et citoyens. Les chartes des droits et libertés de la personne expriment un idéal de justice, d'égalité, de dignité, de respect. La portée et l'étendue effective qu'une société veut bien donner à ces droits et libertés se révèlent par l'interprétation plus ou moins restrictive qu'elle en donne. La journée internationale de la liberté de la presse du 3 mai nous rappelle que les entraves à cette liberté demeurent nombreuses, sérieuses. Seule la connaissance des réalités vécues dans différents pays et l'engagement de chaque citoyen dans la promotion de ces idéaux permettent d'assurer la liberté de la presse. Cette journée nous rappelle aussi que le droit du public à l'information passe nécessairement par des journalistes libres de s'exprimer, exigeants et critiques, garants de la vie démocratique :

« La liberté de la presse, en tant que contenu et cadre de la liberté d'expression et à l'égal du droit de tous les citoyens à recevoir, rassembler et diffuser de l'information, n'est pas un privilège – et bien moins encore une espèce de faveur – accordé aux journalistes et aux médias. Elle est, en démocratie, l'instrument indispensable qui permet aux citoyens d'exercer un contrôle de leurs représentants et de suivre quotidiennement la manière dont sont gérées les affaires qui les regardent. Sans liberté de la presse, il ne saurait être question de démocratie, et encore moins d'hommes libres. » **Danilo Arbilla (Uruguay)**, directeur, Búsqueda, Montevideo¹

Réalisation

- Les élèves prennent connaissance des informations sur la journée mondiale de la liberté de presse et répondent aux questions suivantes.

¹ Extrait d'un texte présenté dans la rubrique ressources

Questions

- Pourquoi, selon vous, l'Unesco a-t-elle créé un tel prix ?
Nous vous suggérons d'amorcer un échange avec les élèves. Si ces derniers manquent d'arguments, suggérez-leur de prendre connaissance du témoignage de Cptacon Aquino concernant l'expérience des Philippines.
- À qui a été décerné le prix en 2002 et pour quelles raisons.
- Organisez à l'école, de préférence le 3 mai, une activité pour mettre en évidence les enjeux qui entourent la question de la liberté de la presse ici et ailleurs dans le monde. À titre d'exemple vous pourriez :
 - Préparer une exposition avec photos et biographies pour faire connaître les différents récipiendaires du Prix UNESCO/Guillermo Cano
 - Consulter le rapport du Comité conseil sur la qualité et la diversité de l'information : Les effets de la concentration des médias et organiser un débat concernant ses conclusions. Vous pourriez inviter des représentants des médias, des journalistes et des membres du Comité. Consultez les textes des journalistes portant sur ce rapport.
 - Mettre sur pied un jury pour attribuer un tel prix à un journaliste de chez nous.

Intégration

revenez sur les principaux apprentissages faits par les élèves et sur la possibilité d'utiliser ces apprentissages dans d'autres circonstances.

Informations complémentaires

Les questions peuvent être partagées entre plusieurs équipes de travail.

Journée mondiale de la liberté de la presse

Le 3 mai, la Journée mondiale de la liberté de la presse et du Prix UNESCO/Guillermo Cano s'inscrit dans le cadre de la mission de l'UNESCO en faveur de la libre circulation de l'information, de la liberté d'expression, de l'indépendance et du pluralisme des médias.

Créé en 1997 par le Conseil exécutif de l'UNESCO, le Prix UNESCO/Guillermo Cano est destiné à distinguer une personne, une organisation ou une institution qui a contribué d'une manière notable à la défense et/ou à la promotion de la liberté de la presse où que ce soit dans le monde, surtout si, pour cela, elle a pris des risques. Il est officiellement remis à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse qui a lieu le 3 mai.

Le Prix a été nommé en l'honneur de Guillermo Cano Isaza, un journaliste colombien qui fut assassiné devant les bureaux de son journal, El Espectador, à Bogota, le 17 décembre 1986. Le destin de Guillermo Cano illustre bien le prix payé par les journalistes à travers le monde dans l'exercice de leur profession. Les journalistes soient emprisonnés et maltraités tous

les jours et ce qui est d'autant alarmant est le fait que ces crimes demeurent pour la plupart impunis. Le Prix est décerné sur la recommandation d'un jury indépendant de quatorze journalistes professionnels. Des noms sont soumis par les États membres, par l'UNESCO et par les organisations non-gouvernementales, régionales et internationales, travaillant pour la liberté de la presse.

Les lauréats précédents du Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO/Guillermo Cano sont les journalistes : U Win Tin (Myanmar) en 2001, Nizar Nayyof (Syrie) en 2000, Jesus Blancornelas (Mexique) en 1999, Christina Anyanwu (Nigeria) en 1998 et Gao Yu (Chine) en 1997.²

[2001 - "Séminaire de Windhoek 10 ans après : bilans, défis et perspectives"](#)

[2000 - "Médias dans les zones de conflit et d'après conflit"](#)

[1999 - "Sécurité des journalistes"](#)

[1998 - "50ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme"](#)

[1997 - "Un jour pour 365 jours de liberté de la presse"](#)

Liberté d'expression et démocratie par Corazon C. Aquino, ancienne présidente des Philippines

3 mai – 1998

Ce n'était pas la première fois que le peuple philippin faisait appel au pouvoir de la plume pour demander des réformes, et même une révolution. Alors que la lutte de libération coloniale s'amplifiait, à la fin du dix-neuvième siècle, les Philippines exigèrent des réformes des colonisateurs espagnols, parmi lesquelles la liberté d'expression n'était pas la moindre. Dans La Solidaridad, organe du mouvement de propagande antiespagnole, les patriotes philippins défendaient ces réformes devenues nécessaires. Le refus de l'Espagne de reconnaître leur droit à la libre expression fut l'une des causes principales de la révolution philippine de 1896. Deux ans plus tard, les libérateurs philippins déclarèrent l'indépendance du pays, dont nous célébrons cette année le centième anniversaire.

Ironiquement, la victoire nous fut volée à l'instant même de notre triomphe. Les Américains nous avaient « sauvés » pour nous coloniser une fois de plus. Cependant, l'autorité américaine apporta aux Philippines deux avantages : les bienfaits de la démocratie et la souveraineté de la loi. En 1900, la liberté de parole était garantie à tous les Philippines par le président William McKinley : « Aucune loi ne sera faite qui restreigne la liberté de la parole ou de la presse, ou le droit du peuple de se rassembler pacifiquement et d'adresser des requêtes au gouvernement pour obtenir réparation en cas de préjudice ».

Le texte original est resté dans la Constitution de 1987, mais pour la première fois y apparaît une autre liberté : la liberté d'expression. L'amendement qui l'introduit a élargi ainsi la notion de liberté de parole à celle d'expression de ses opinions non seulement par les mots, mais par le film, la musique et d'autres formes d'expression artistique.

² Voir les différents thèmes retenus, à la rubrique **Ressources 1**.

Défendre la liberté d'expression, la liberté de la presse en particulier, n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Je l'ai découvert, entre 1986 et 1992, à la présidence des Philippines. Après quatorze années passées à subir les restrictions de la loi martiale, dont la censure rigoureuse des médias par le gouvernement, les Philippins avaient hâte d'expérimenter leurs libertés récemment retrouvées. J'ai vite appris la pleine signification de la garantie constitutionnelle que représente la « liberté de parole, d'expression et de la presse ».

Tout en accomplissant un travail digne d'estime par la divulgation des crimes de la dictature et à la reconstruction de notre démocratie, les médias ne disaient pas que des choses exactes, et toutes leurs informations ou leurs analyses ne reposaient pas sur les faits. Néanmoins, même en désaccord avec ce qu'ils déclaraient, j'ai défendu leur droit de le dire, même s'ils dépassaient parfois les limites raisonnables de la vérité, de l'honnêteté et de la courtoisie.

Au début, j'ai considéré que la préservation de nos acquis démocratiques – dont la liberté de la presse est l'un des plus importants – passait avant ma susceptibilité personnelle. Mais j'ai dû fixer des limites lorsque le comportement de certains a menacé ma réputation en tant que responsable de la nation ou la démocratie même qui leur donnait cette liberté. L'équilibre a été difficile à trouver, mais mes décisions ont été guidées par une seule règle de base : si quiconque a le droit de parler et de **s'exprimer librement**, chacun de ses droits s'accompagne du **devoir d'être fidèle aux faits**, correct et décent.

La liberté de la presse et de la démocratie sont si étroitement imbriquées qu'il convient d'aborder avec beaucoup de prudence toute tentative visant à imposer ne serait-ce que la plus légale des limitations. Les risques sont élevés, non seulement pour la réputation du dirigeant démocratique, mais pour son efficacité et sa responsabilité envers la démocratie. Car la tentation totalitaire est grande, et il se trouve toujours assez de flatteurs prêts à étendre la notion de démocratie pour y inclure quantité de manquements arbitraires.

Les dirigeants nationaux qui flanchent sous les critiques cinglantes de représentants des médias ne devraient pas prendre pour eux de telles critiques, mais considérer ces **médias comme des alliés** qui permettent au gouvernement de rester irréprochable et intègre, à ses services d'être efficaces et opportuns et à leur propre engagement envers la démocratie de se maintenir fort et inébranlable. Ni le président ni son gouvernement n'étant à même de savoir ce qui se passe dans chaque coin et recoin de l'administration, la participation constructive de médias gardant un oeil sur tout devrait être bien accueillie.

Selon Justice Malcolm, « la liberté totale de commenter les actes des personnages publics agit comme un scalpel. L'incision crève l'abcès de la bureaucratie. Des hommes et des femmes peuvent souffrir dans la vie publique d'une accusation malveillante et injuste, s'ils sont en paix avec leur conscience, elle(sic) apaisera la souffrance comme un baume ».

Les Philippines ont été critiquées par certains de leurs voisins pour avoir « trop de liberté et trop peu de discipline ». Ceux-là se scandalisent des médias philippins qu'ils jugent « licencieux ». On nous a conseillé de nous occuper d'abord de donner à manger à la population avant de l'autoriser à goûter aux bienfaits d'une démocratie florissante. On voudrait notre population servile, attendant patiemment et tranquillement que le gouvernement fasse tout le travail.

Aux Philippines, nous pensons autrement. En premier lieu, nous ne trouvons pas nos médias « licencieux » mais « vibrants ». En second lieu, notre histoire nous a enseigné que ce que l'on **mérite d'avoir** mérite qu'on **lutte pour l'avoir**. Et ce que nous avons obtenu sans lutte n'est pas quelque chose que nous méritons d'avoir. La liberté d'expression – en particulier la liberté de la presse – garantit la **participation populaire** aux décisions et aux actes du gouvernement, et la participation populaire est l'essence de notre démocratie.

Évoquant la décision du président américain McKinley de garantir la liberté d'expression à tous les Philippins, Justice Malcolm faisait observer : « Une réforme si sacrée et d'un tel prix pour le peuple de ces îles devrait aujourd'hui être protégée et perpétuée comme on protégerait et

préservait l'engagement envers la liberté elle-même ».

Le peuple philippin n'a pas déçu Justice Malcolm. Les cent années écoulées témoignent de la primauté donnée par les Philippines à nos droits et libertés fondamentaux, notamment à la liberté de la presse.

Journée mondiale de la liberté de la presse – Prix 2002

Paris, 25 février 2002

Le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, a décerné le Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO/Guillermo Cano 2002 au journaliste zimbabwéen Geoffrey Nyarota, directeur du Daily News, seul quotidien indépendant du Zimbabwe.

Le Prix a été attribué sur recommandation d'un jury indépendant, formé de professionnels de l'information de différentes régions du monde. Doté de 25 000 dollars, le prix est décerné chaque année. Il sera remis le 3 mai prochain à Manille (Philippines) lors d'une cérémonie organisée par l'UNESCO pour célébrer la Journée mondiale de la liberté de la presse.

Le jury était présidé par le Jamaïcain Oliver Clarke, Président de la Gleaner Company Limited, qui a déclaré : « Je suis particulièrement heureux que le choix du jury se soit porté sur un Africain. Des élections ayant lieu en mars au Zimbabwe, l'existence d'une presse active et indépendante est très importante pour que les électeurs sachent ce qui se passe dans leur pays. Nous espérons que Geoffrey Nyarota pourra venir à Manille et que le lauréat 2001 du prix, le Birman U Win Tin, détenu depuis 1989, sera libéré et pourra, lui aussi, être présent. »

Geoffrey Nyarota, 50 ans, a dénoncé sans répit la corruption et les activités criminelles de certains hauts fonctionnaires, en dépit de deux attentats à la bombe contre le journal pour lequel il travaille, de plusieurs arrestations et séjours en prison, de nombreuses menaces de mort et de quatre procès lancés contre lui.

« Le courage et la détermination de Geoffrey Nyarota, qui a su ne pas céder aux pressions auxquelles il a été soumis ces dernières années, constituent un exemple pour tous les journalistes du monde », a déclaré Koïchiro Matsuura.

Le gouvernement du Président Robert Mugabe est critiqué pour sa volonté de faire taire les journalistes. Son ministre de l'Information, Jonathan Moyo, a déclaré au début de l'année à un reporter du Daily News : « Nous allons désormais cibler des journalistes ». Dans cette atmosphère de persécution et de harcèlement de la presse indépendante, Geoffrey Nyarota a payé cher son engagement pour l'information. En 1983, il a perdu son poste au journal The Chronicle de Bulawayo – un des rares quotidiens zimbabwéens qui dénonçaient la corruption de fonctionnaires – pour avoir révélé le « Willowgate », un scandale qui a abouti à la démission de cinq ministres. Les propriétaires du quotidien ont alors assuré agir « en vue de sa propre sécurité ». En 1991, il fut embauché comme rédacteur en chef par l'hebdomadaire Financial Gazette, mais fut de nouveau remercié après une dispute portant sur le contrôle rédactionnel. Après avoir quitté le Financial Gazette, il a rejoint l'École nordique de journalisme, à Maputo (Mozambique), et donné des cours dans plusieurs pays d'Afrique australe. Geoffrey Nyarota est revenu en 1998 au Zimbabwe, où il a fondé l'Association des journaux du Zimbabwe, sur laquelle il s'est appuyé pour créer, le 31 mars 1999, le Daily News.

La bataille la plus importante de la brève existence de ce quotidien a été consacrée aux occupations des fermes des propriétaires blancs par les anciens combattants zimbabwéens, lancées à l'instigation du parti au pouvoir, le ZANU-PF. Geoffrey Nyarota fut notamment arrêté pour avoir dénoncé l'utilisation de véhicules de la police lors des pillages. Ses accusations ont affecté les résultats du parti au pouvoir lors des élections de mai 2000. Le 18 avril de la même

année, le journaliste reçut un courrier le menaçant de mort. Trois jours plus tard, le siège du Daily News fut la cible d'un attentat. Une semaine plus tard, un appel, provenant du siège du ZANU-PF, prévenait qu'une autre bombe avait été placée dans les locaux du journal. Quatre mois plus tard, un individu devait confesser qu'il avait reçu un contrat des forces de sécurité pour tuer Geoffrey Nyarota.

En janvier 2001, l'explosion d'une bombe a ravagé l'imprimerie du Daily News, à Harare. Mais le quotidien n'a pas manqué une seule parution depuis lors. Il réalise le plus grand tirage du pays, avec une diffusion dépassant largement celle du Herald, contrôlé par le gouvernement. Plusieurs fois arrêté, Geoffrey Nyarota est encore l'objet de quatre procès en diffamation suite à ses dénonciations de fonctionnaires.

Formation et concentration des médias

Voir les textes du Rapport du groupe d'étude portant sur les effets de la concentration des médias au Québec : analyse et recommandations, tome1 et 2

Articles des médias relativement à ce rapport

Destination tablette par André Pratte, La Presse, Forum, 12 février 2003, p. A16

Il ne faut surtout pas enterrer le débat par Paul Cauchon, Le Devoir, Médias, Convergence, 17 février 2003, p. B7

Le journaliste comme acteur social par Paul Cauchon, Le Devoir, 18 novembre 2002, B7